



REGLEMENT PARTICULIER ELL O BAD – 07 Mars 2027

Généralités

1/ Le tournoi est autorisé sous le numéro (en cours) et sous le nom « **ELL O BAD** », Il se déroulera sur une seule journée , **le dimanche 07 Mars 2027** , sur 7 terrains , **dans le gymnase des Garrigues, complexe des garrigues , route de St Cannat , 13840 ROGNES.**

2/ Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBAD, les dispositions particulières de la ligue PACA et le règlement ci-après.

3/ Ce tournoi est exclusivement réservé aux **licenciées féminines(jeunes et adultes)**. Toute participante doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence compétition.

4/ Le Juge Arbitre de cette compétition est Michel DESAULT . Ses décisions sont sans appel. Le juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement toute joueuse qui ne respecterait pas les règlements cités au point 2 (ci dessus).

Le GEO de cette compétition est Matthieu de BOISSET (0699481171 - ellobad13@gmail.com)

5/ La gestion du tournoi se fait sur le logiciel fédéral BADNET

Séries et tableaux

6/ Le tournoi ELL O BAD est un tournoi national qui s'adresse à toutes les joueuses des catégories jeunes (minimes, cadettes et juniors **d'un classement P10 ou supérieur dans la discipline où elles s'inscrivent**) et adultes (séniors, vétérans).

7/ Les séries proposées portent le nom de femmes célèbres, et leur quantité dépend du nombre d'inscriptions et des classements CPPH lors du tirage au sort, **en simple dame et double dames. Les classements des joueuses iront donc de NC/P12 à N3.** Chaque série sera constituée en fonction du CPPH du **19 février 2027.**

Les jeunes minimes et cadettes seront inscrites dans le tableau sénior
Chaque joueuse ne pourra s'engager que dans un tableau (SD ou DD) pour ne pas dépasser les 8 matchs maximum joués dans une journée , comme le prévoit le règlement fédéral.

8/ Les tableaux se dérouleront **exclusivement en poules**, suivies d'une phase à élimination directe , et ne seront ouverts qu'avec un minimum de **4 inscrites.**

9/ En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux ou d'en modifier le mode d'élimination. En cas de faible affluence , le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner les tableaux.

Inscriptions

10/ La date limite d'inscription est fixée au **19 février 2027**.

11/ La date du tirage au sort est fixée au **28 février 2027**.

12/ ELL'O BAD est un tournoi **standard**. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée, sans restriction de classement ou de moyenne dans les séries ouvertes, et se feront exclusivement par internet sur BADNET.

13/ Le montant des droits d'engagement est de **22 euros pour un tableau** .
L'inscription sera **prise en compte à la réception du règlement des frais d'inscription en ligne sur Badnet**.

14/ Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueuses doivent être disponibles de l'heure de leur convocation jusqu'à la fin de leur dernier match le **dimanche 07 Mars 2027** sauf autorisation du Juge Arbitre en fonction de l'avancé de l'échéancier : le JA donnera l'heure maximum du retour sur le plateau de jeu.

15/ Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'une inscription mal réalisée sont supportées par la joueuse en cause.

Forfaits

16/ Toute joueuse s'inscrivant au tournoi ELL O BAD doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

17/ Toute joueuse devenant indisponible à la date du tournoi doit en faire part par mail à l'organisateur dans les plus brefs délais.

Si l'annonce est faite avant le tirage au sort , les frais d'inscription sont remboursés.

Si l'annonce est faite après le tirage au sort , la joueuse doit envoyer dans les 5 jours qui suivent la compétition, un justificatif à la ligue PACA (forfait@sudbad.fr). **Une copie du justificatif devra être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription.**

Aucun remboursement ne pourra être effectué sans justificatif.

18/ Lorsqu'une joueuse d'une paire de doubles est défaillante , sa partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur si elle souhaite maintenir sa participation ou la retirer. En cas de maintien , la joueuse peut proposer une remplaçante. Sinon l'organisateur essaiera dans la mesure du possible de trouver une joueuse pour compléter la paire.

Déroulement

19/ Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact renseignée lors de

l'inscription. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

20/ Toute joueuse doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le hall du gymnase . En cas de retard, la joueuse doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclarée forfait lors de son premier match.

21/ Toute joueuse souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclarée forfait à l'appel de son match.

22/ Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

23/ Les volants sont à la charge des joueuses (partage égal). En cas de désaccord entre joueuses, le volant officiel du tournoi est le **FORZA S6000** en vente sur le lieu de la compétition. Ils doivent être utilisés par les compétitrices en cas de désaccord entre eux.

24/ Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

25/ Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage (sauf si arbitre volontaire et disponible sur autorisation du JA) par set de 15 points (2 points d'écart), 2 sets gagnants. Une joueuse peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui, si possible, désigne un arbitre ou faisant office.

26/ Le temps de repos entre deux matchs est de **20 minutes**. Les joueuses disposent de **3 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
Certains matchs pourraient être arbitrés si un arbitre officiel est disponible et volontaire.

27/ Seuls ont accès au plateau de jeu les joueuses appelées à disputer leur match, les coachs (maximum 2 par équipe), les officiels et les membres du comité d'organisation.

28/ Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

29/ Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain autre que l'infrastructure sera compté faute sauf au service où la joueuse pourra resservir une seule fois.

30/ Les récompenses seront remises après tous les matchs du tableau concerné.

31/ Le comité d'organisation se réserve le droit d'effectuer des photos et vidéos pendant la durée de la compétition, et de procéder à la diffusion de ces dernières. Si une joueuse ne souhaite pas être photographiée ou filmée, elle doit se manifester par écrit auprès du comité d'organisation.

32/ L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).

33/ **Toute participation implique l'adoption du présent règlement.** Le comité d'organisation du tournoi ELL O BAD remercie par avance toutes les participantes qui, en observant scrupuleusement ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.